



Bulletin d'information Mauricie

SEPTEMBRE 2006

ENTENTE SALARIALE 2007-2008

Entérinée dans une proportion de 95.8% au niveau provincial, et de 98,8% en Mauricie, l'entente de principe présentée en assemblée générale a été signée au mois de juin dernier. Une certaine paix sociale est assurée pour les 2 prochaines années mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y aura négociation à venir en 2009. Il est plus que temps de se regrouper afin de faire face aux nouveaux défis qui nous attendent.

EMPLOYÉS TEMPORAIRES

Sur la liste des temporaires actifs du mois de septembre, il y avait pas moins de 191 temporaires actifs. Évidemment, à cause de l'arrêt annuel de la centrale, Gentilly 2 arrive en tête de liste avec 94 temporaires, Shawinigan 27, La Tuque 23, Trois-Rivières 21, Centre d'Entretien Électrique 21 et finalement Victoriaville avec 9. Et dire que la mise en route et en service des centrales Rapide des Cœurs et Chute Allard vont faire objet de l'embauche de plusieurs temporaires. Pas si mal !

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Tout dernièrement, des postes de mécaniciens d'appareillages ont été affichés à Gentilly, avec des exigences particulières dont la détention de 5 années d'expériences en milieu nucléaire. Plusieurs s'interrogent sur la validité de telles exigences. Dans la prochaine parution du journal du 1500, afin de mieux comprendre le pourquoi de telles exigences, vous trouverez un article complet comprenant l'historique du dossier et les conclusions d'une telle entente.

ENTENTE DE PRINCIPE MONTEURS ET JOINTEURS DISTRIBUTION

Une entente de principe est récemment intervenue entre nos représentants syndicaux et la vice-présidence réseau concernant la réalisation des charges de travail 2007-2011. En effet, afin de bien coordonner la préparation et l'intégration de la relève et notre capacité à réaliser les travaux, 310 postes de monteurs et de jointeurs permanents seront comblés d'ici le 31 décembre 2011. Afin d'instaurer un équilibre entre notre capacité de formation à l'interne et la capacité de l'intégration de la relève, l'utilisation de la sous-traitance sera requise, mais de façon très limitée. Dans les semaines à venir vos représentants vous rencontreront afin de vous expliquer la teneur de cette entente.

TOURNOIS GOLF DU 1500

C'est par une journée splendide que c'est tenu la 3^e édition du tournoi de golf de la section locale 1500 au club de golf Godefroy de notre belle région. Modeste et sans prétention, ce tournoi demeure un moment privilégié de rencontre des membres du 1500 des différentes régions. Ce tournoi a permis à l'organisation de remettre à Centraide Mauricie un montant de 1,372.00\$. Bravo aux organisateurs et à l'an prochain!

VACANCES EMPLOYÉS TEMPORAIRES

Le dossier des vacances des employés temporaires est maintenant réglé. En effet, au mois de juin dernier les parties ont signé la lettre d'entente qui procure aux temporaires leur droit de vacances comme les employés permanents. Naturellement, la lettre prévoit que le droit de vacances des temporaires ne doit en aucun temps brimer le droit des travailleurs permanents. Fait important à souligner, le paiement des journées non prises n'aura pas et ce, en aucun temps pour effet de cumuler de la durée de service. Contactez vos directeurs pour avoir tous les détails de cette entente.

ÉLECTION COMITÉ DE RETRAITE

Dans les semaines à venir, vous recevrez par courrier un bulletin de vote pour élire les 3 représentants des employés syndiqués sur le comité de retraite. Votez massivement pour Guy Bureau du 1500, Daniel Jean du 2000 et André Lanoue du 4250. Ils ont à cœur la sauvegarde de nos intérêts communs et font rapport à leur exécutif respectif. N'oubliez pas, vous avez jusqu'au 29 septembre pour retourner votre bulletin de vote.

MISE EN ROUTE ET EN SERVICE CENTRALE RAPIDE DES CŒURS ET CHUTE ALLARD

Déjà 2 rencontres ont eu lieu entre les représentants syndicaux des 3 sections locales et ceux de la partie patronale. Ces rencontres concernent les besoins de main d'œuvre et les conditions de travail des travailleurs qui seront affectés à la mise en route et au travail permanent aux deux centrales citées ci-haut. Une autre rencontre est prévue pour le 25 septembre prochain. Des informations supplémentaires vous seront communiquées sur le bulletin d'information du mois prochain.